



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2020

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2020)		Nombre de prestations Juin 2020		Montants versés Juin 2020	
	RPC ¹	RRQ ¹	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	5 459 503	1 954 905	3 295,4 M\$	1 051,6 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans) ²	29,40 \$	sans objet	4 463 055	sans objet	63,6 M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)	sans objet	22,46 \$	sans objet	751 641	sans objet	24,2 M\$
Invalidité	1 387,66 \$	1 387,63 \$	335 920	58 921	321,5 M\$	58,3 M\$
Survivant – moins de 65 ans	638,28 \$	(Détails RRQ)	213 574	58 942	93,9 M\$	43,1 M\$
Survivant – 65 ans et plus	705,50 \$	705,91 \$	938 082	315 361	299,9 M\$	102,8 M\$
Total – prestations de survivant ³	sans objet	sans objet	1 151 656	374 303	393,9 M\$	145,9 M\$
Enfant de cotisant invalide	255,03 \$	80,97 \$	85 336	6 647	21,8 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	255,03 \$	255,03 \$	65 697	12 125	16,7 M\$	3,2 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	15 845	5 774	39,3 M\$	14,2 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ ³	sans objet	sans objet	7 113 957	2 412 675	4 152,2 M\$	1 298,0 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	896 139	285 894	771,5 M\$	221,4 M\$
• survivant/invalidité	1 387,66 \$	sans objet	13 724	1 793	15,0 M\$	2,2 M\$
Total – prestations combinées ³	sans objet	sans objet	909 863	287 687	786,5 M\$	223,6 M\$

¹ Ces montants maximaux ne reflètent pas la bonification du RPC/RRQ.

² Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR.

³ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant 2020

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	505,79 \$	881,87 \$	1 387,66 \$
RPC, prestations d'invalidité après - retraite ⁴	505,79 \$	0,00 \$	505,79 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	197,34 \$	440,94 \$	638,28 \$
RRQ, prestations d'invalidité	505,76 \$	881,87 \$	1 387,63 \$
RRQ, montant additionnel pour invalidité ⁴	505,76 \$	0,00 \$	505,76 \$
RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	129,54 \$	441,20 \$	570,74 \$
• non invalide, avec enfant	469,61 \$	441,20 \$	910,81 \$
• invalide	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$

SV, RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2020-21 (en milliards)

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (505,79 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (197,34 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars





Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2020

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Octobre à décembre 2020			Juin 2020	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse (à l'âge de 65 ans) ^{3,4}	614,14 \$	sans objet	sans objet	6 569 014	3 808,4 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	917,29 \$	18 624 \$	8 864 \$	1 279 771	770,1 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	917,29 \$	44 640 \$	17 728 \$	115 088	63,6 M\$
• reçoit une pension de la SV	552,18 \$	24 576 \$	7 936 \$	702 640	251,6 M\$
• reçoit l'Allocation	552,18 \$	44 640 \$	7 936 \$	51 409	24,5 M\$
Total – SRG ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	2 148 908	1 109,8 M\$
Allocation	1 166,32 \$	34 416 \$	7 936 \$	51 396	25,6 M\$
Allocation au survivant	1 390,30 \$	25 080 \$	8 864 \$	21 749	17,2 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	73 145	42,8 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV, les premiers 5 000 \$ de revenus d'emploi ou de travail autonome et 50% des revenus d'emploi ou de travail autonome entre 5 000 \$ et 15 000 \$.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2020 se situe entre 79 054 \$ et 128 149 \$.

⁴ Les individus peuvent reporter la pension de la SV au-delà de 65 ans en échange d'une pension plus élevée. La pension mensuelle de la SV est majorée de 0,6 % pour chaque mois reporté jusqu'à un maximum de 36 % à l'âge de 70 ans.

⁵ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC			RRQ		
	Base	Bonifié	Total	Base	Bonifié	Total
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2020)			58 700,00 \$			58 700,00 \$
Exemption de base annuelle (2020)			3 500,00 \$			3 500,00 \$
Cotisations (2018-2019)			51 184 M\$			15 700 M\$
Nombre de cotisants (2018)			14,6 millions			(estimé) 4,2 millions
Taux d'indexation (janvier 2020)			1,9 %			1,9 %
Taux de cotisation des employés/employeurs	4,95 %	0,3 %	5,25 %	5,4 %	0,3 %	5,7 %
Cotisation maximale des employés/employeurs	2 732,40 \$	165,60 \$	2 898,00 \$	2 980,80 \$	165,60 \$	3 146,40 \$
Taux de cotisation des travailleurs autonomes	9,9 %	0,6 %	10,5 %	10,8 %	0,6 %	11,4 %
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	5 464,80 \$	331,20 \$	5 796,00 \$	5 961,60 \$	331,20 \$	6 292,80 \$

Légende : M\$ = millions de dollars

SV, RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2020-21 (en milliards)

SV	RPC	RRQ
59,5 \$	51,5 \$	16,0 \$

